

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- Afférents au CM : 19
- En exercice : 19
- Présents : 15
- Votants : 19
- Absents : 4

Date de la convocation :
21/03/2019

Commune de NOVALAISE

Séance du 26 Mars 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-six Mars à 19 H 00

Le Conseil Municipal de la Commune de NOVALAISE, après convocation légale, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi en Mairie, sous la présidence de Monsieur Denis GUILLERMARD, Maire.

Objet :

Vote des budgets :

- M 14
- M 49
- M 4 Pré Argent
- M 4 Bon Vent

Exercice 2019

Présents : Mesdames COTTAREL, JULIEN, LAUDE, PERRIER, PUGNOT, SCHWARTZ, TAVEL, Messieurs CHARPINE, DIEZ, GAUTIER, GROS, LOPEZ, MILLION, PLOUZEAU.

Excusés : Mesdames GERFAUD-VALENTIN (pouvoir à Mme Laude) GUILLAUD (pouvoir à M. Charpine), GUILLOT (pouvoir à Mme Schwartz), Monsieur DAMIAN-TISSOT Patrick (pouvoir à M. Million).

Secrétaire de la séance : Alain PLOUZEAU.

=====

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, **VOTE** les budgets 2019 comme suit :

M14 GENERAL

Equilibré en dépenses et en recettes

Fonctionnement : 1 790 461.40 €

Investissement : 1 500 974.53 €

M49 EAU

Equilibré en dépenses et en recettes

Fonctionnement : 412 494.36 €

Investissement : 306 345.40 €

M4 PRE ARGENT

Equilibré en dépenses et en recettes

Fonctionnement : 148 648.26 €

Investissement : 33 438.65 €

M4 BON VENT

Equilibré en dépenses et en recettes

Fonctionnement : 116 943.68 €

Investissement : 26 288.84 €

=====

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Denis GUILLERMARD

Délibération N° 2019/03/26/1

Affichée le : 28 MARS 2019

Télétransmise à la Préfecture de la Savoie le :

28 MARS 2019

